



**CÉGEP DE
LANAUDIÈRE**

JOL-P24-25-6410

Cégep de Lanaudière à Joliette

Conseiller(ère) en services adaptés

Service de l'organisation, du cheminement scolaires et des services adaptés

**Ici,
c'est
toi.**

AFFICHAGE

Début d'affichage : 14 août 2025

Fin d'affichage : 27 août 2025 à 16 h

L'ORGANISATION

Le **Cégep de Lanaudière** est unique. Sous l'égide d'une seule direction générale, il comprend trois collèges: Joliette, L'Assomption et Terrebonne, ainsi qu'un siège social à Repentigny. La région de Lanaudière ne cesse de croître et son cégep régional en fait tout autant afin de pleinement jouer son rôle de partenaire majeur dans le développement socioéconomique. Les employées et les employés ont à cœur la réussite des étudiants et étudiantes. Nous offrons actuellement une cinquantaine de programmes de formation répartis parmi les trois collèges et nous comptons près de 6 950 étudiantes et étudiants.

LES AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CÉGEP DE LANAUDIÈRE

- 4 semaines de vacances offertes après une année de service;
- 7 journées maladie et 13 jours fériés;
- Régime de retraite avantageux et assurances collectives;
- Programme d'aide aux employés;
- Programme de télétravail pour les postes admissibles;
- Possibilité de semaine de travail réduite;
- Plan de développement des compétences;
- Accès à une salle de conditionnement physique;
- Accès à un stationnement et transports en commun à proximité;
- Centre de la petite enfance en milieu travail (L'Assomption et Joliette)

**Restez
informé!**



Inscrivez-vous à notre Alerte-Emploi



Cégep de Lanaudière



cegepjoliette | cegeplassomption | cegepterbonne

DESCRIPTION DU POSTE

Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

Pour connaître les tâches et les attributions caractéristiques de cette classe d'emploi, veuillez consulter le [plan de classification du personnel professionnel](#)

De manière plus spécifique, la personne sera appelée à :

Dans le cadre d'interventions auprès des étudiantes et étudiants bénéficiant du service :

- Accueillir les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui demandent des services ou qui sont recommandés par les enseignantes et enseignants ou autres intervenantes et intervenants;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan individuel d'intervention qui tient compte du diagnostic identifié par un professionnel et qui détermine les services, les accommodements, les aménagements pédagogiques et les appareils requis pour les étudiantes et étudiants inscrits au service, après avoir procédé à l'évaluation de leurs forces et de leurs besoins;
- Assurer un suivi auprès des étudiantes et étudiants, lors de rencontres individuelles ou de groupe, et proposer des stratégies et des mesures d'aide qui favoriseront le développement de leur autonomie et l'utilisation de leurs ressources personnelles pour faire face à leurs défis d'adaptation;
- Collaborer avec les parents des étudiantes et étudiants du service et les professionnels qui travaillent auprès d'eux dans les organismes du milieu de l'éducation, de santé ou sociocommunautaires pour la mise en œuvre du plan individuel d'intervention ou pour assurer un meilleur suivi;
- Tenir à jour le dossier de l'étudiante et de l'étudiant en participant à la cueillette de l'information et à la révision du plan d'intervention;
- Dépister, évaluer et accompagner les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Intervenir pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution;
- Recommander les mesures spéciales mises en œuvre lors de la passation des épreuves ministérielles;
- Veiller à ce que l'environnement, les outils technologiques et pédagogiques soient adaptés et proposer des stratégies afin de favoriser les apprentissages, la persévérance et la réussite des étudiants bénéficiant des services adaptés.

Dans le cadre d'interventions auprès du personnel du collège :

- Soutenir l'enseignante et l'enseignant en participant avec lui à l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques et de projets visant à favoriser la réussite des étudiants susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Soutenir l'enseignante et l'enseignant dans ses interventions relationnelles auprès des étudiantes et des étudiants concernés, expliquer les mesures d'accommodement envisagées et convenir de leur application;
- Collaborer avec d'autres professionnels ou techniciens du collège, à la mise en place de services adaptés aux besoins des étudiants.

Dans le cadre d'interventions au sein du service :

- Analyser les pratiques actuelles du service et émettre des recommandations;
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- Créer des liens avec des intervenantes et intervenants et auprès d'organismes de la région offrant des services en éducation, en santé et des services sociaux, y recommander les élèves au besoin et s'assurer du suivi de leurs dossiers;
- Assurer la représentation extérieure des services adaptés dans les champs relevant de son domaine d'intervention.

Dans le cadre d'interventions de nature cléricale :

- Maintenir à jour les dossiers cliniques dont elle a la responsabilité;

- Faire le bilan et le plan annuel du service et si requis, proposer de nouveaux services pour la clientèle dont elle a la responsabilité;
- Produire les rapports d'intervention et assurer le suivi requis par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (PILOQ) pour l'accès à des services particuliers ainsi que tous les documents requis pour le financement du MEES et du service;
- Produire des statistiques pouvant contribuer à l'évaluation de la qualité des services offerts.

EXIGENCES

Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécification approprié à l'emploi, notamment en orthopédagogie ou en enseignement en adaptation scolaire, en psychoéducation, en travail social ou en psychologie.

Autres conditions exigées par le collègue :

- Posséder une expérience significative auprès des clientèles ayant différents troubles d'apprentissage;
- Avoir une grande facilité à communiquer et vulgariser les différents troubles;
- Faire preuve d'un grand sens d'initiative et d'autonomie dans un contexte de travail sous pression;
- Avoir une bonne connaissance des clientèles (notamment TDA/H, TSA et problématiques relevant de la santé mentale) et des accommodements appropriés pour cette clientèle;
- Avoir une grande facilité à communiquer et vulgariser les défis d'adaptation des étudiants bénéficiant des services adaptés;
- Capacité à développer des outils pédagogiques;
- Capacité à travailler en équipe;
- Connaissance des partenaires du réseau de la Santé et des Services sociaux ainsi que des organismes communautaires de la région, en lien avec la nature de l'emploi (atout);
- Avoir une connaissance du milieu collégial (atout);
- Être membre de l'Association des Orthopédagogues du Québec est un atout ;
- Bonne maîtrise du français oral et écrit.

TEST REQUIS

Test de français, note de passage établie à 60 %.

Test de Word niveau débutant, note de passage établie à 60 %

Test de Excel, niveau débutant, note de passage établie à 60 %

Rédaction

REMARQUES

Le Cégep de Lanaudière applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes autochtones à présenter leur candidature.

Dans le cadre de ce programme, les personnes handicapées désirant obtenir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection sont invitées à communiquer avec nous par courriel à soutienmanager@cegep-lanaudiere.qc.ca ou par téléphone à 450-470-0911, poste 7234.

RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES CANDIDATS OU CANDIDATES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ET DÉSIRANT TRAVAILLER AU CL :

Il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme québécois, mais vous devez avoir obtenu une évaluation comparative délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger>

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Restez
informé!



Inscrivez-vous à notre Alerte-Emploi



Cégep de Lanaudière



cegepjoliette | cegeplassomption | cegepterbonne

DÉTAILS DU POSTE

Raison d'être du poste : Poste vacant

Lieu de travail : Joliette

Statut de l'emploi : Régulier à temps complet

Horaire de travail : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (Le télétravail n'est pas admissible pour ce poste)

Nombre d'heures : 35 heures par semaine

Échelle salariale : 55 282 \$ à 97 963 \$ / annuel

Entrée en fonction prévue : Le plus tôt possible

Je veux postuler!



**Restez
informé!**



Inscrivez-vous à notre Alerte-Emploi



Cégep de Lanaudière



cegepjoliette | cegeplassomption | cegepterbonne